

Commune de Donzenac

Conseil Municipal

Séance du 09 décembre 2016

La séance est ouverte à 21h - Secrétaire de séance : F. Sicard

Absents excusés : S. Blancher, J-F. Chevreuil, D. Vidalie, D. Momot, V. Roux, T. Constanty, V. Bédrune

Pouvoirs de J-F. Chevreuil à Y. Laporte et de D. Momot à A. Conjat

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2016.

Tarifs 2017 des services municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2017.

Budget camping - Décision modificative n°3 -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements budgétaires au budget camping tels qu'ils lui sont présentés.

Personnel communal affecté au budget du camping

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le remboursement par le budget du camping au budget communal, des frais du personnel technique assurant l'entretien du camping, évalués à 10 000 €.

Dépenses d'investissement avant le vote du BP 2017

Comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016.

Contrat d'assurance statutaire du personnel 2017

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement pour l'année 2017 du contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL (décès, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle) avec la CNP, et confie la gestion dudit contrat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

Mise à disposition de deux agents à l'EHPAD de Donzenac

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise à disposition gracieuse de deux agents à l'EHPAD « L'Abri du Temps », à raison d'une heure par semaine, dans le but de favoriser l'accès des résidents à la lecture et de les accompagner dans l'utilisation de la tablette SNOOS.

Urbanisme

M. le Maire indique qu'en application des dispositions de la Loi ALUR du 24 mars 2014, une nouvelle réglementation en matière de rédaction des règlements des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Il propose au Conseil de mettre le PLU, actuellement en cours de révision, en adéquation avec ces nouvelles dispositions afin de lui donner un caractère plus opérationnel. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'intégration du contenu modernisé des nouveaux règlements d'urbanisme à la révision générale du PLU actuellement en cours. Pour finir, M. le Maire informe l'Assemblée de l'attribution de l'élaboration du Règlement Local de Publicité au bureau d'études JACE Aménagement du Territoire.

Aliénation du chemin de Four

M. le Maire fait part au Conseil des conclusions favorables du commissaire enquêteur relatives à l'aliénation du chemin rural sis place du Four, à Donzenac, entre les parcelles cadastrées section AS n° 112 et 121, au profit de Madame M. Bertrand et de Madame N. Gendre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'aliénation susvisée au prix fixé par le service des domaines ; précise qu'il incombe désormais aux demandeurs de régulariser la situation et notamment de faire établir le document d'arpentage conformément au plan figurant au rapport d'enquête publique, ainsi que l'acte authentique afférent et ce à leurs frais ; autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Questions diverses

Téléthon 2016

M. le Maire informe le Conseil des résultats exceptionnels du Téléthon : 2 134.70 € ont été collectés (+ 60.58 %). Cette forte mobilisation montre combien les Donzenacoises et les Donzenacois sont sensibles à cette cause. Nous tenons à remercier très chaleureusement les généreux donateurs, les associations et les commerçants locaux pour leur implication.

Création d'un service de portage des repas à domicile

M. le Maire informe le Conseil qu'un projet de création d'un service de portage des repas à domicile (liaison chaude) par l'EHPAD de Donzenac est à l'étude.

Comptes rendus des réunions extérieures

Les Conseillers Municipaux rendent compte des réunions extérieures auxquelles ils ont assisté.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 minutes.

Le Secrétaire de séance
F. Sicard

Donzenac, le 09 décembre 2016
Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,